

# CHÂTEAUNEUF DU PAPE EN ACTION

**TRAVAUX ET  
AMÉNAGEMENTS**

---

---

**LA VIE MUNICIPALE**

---

---

**LA VIE ASSOCIATIVE**

---

---





## LE MOT DU MAIRE

Chères Châteaunevoises,  
Chers Châteaunevois,

Dans cette période de turbulences financières que traversent les collectivités locales, il m'a semblé important de vous faire part dans ce journal de l'avancée d'un dossier capital pour l'avenir de notre commune : la renégociation du bail des locaux de la gendarmerie.

Après trois années d'intenses pourparlers, la situation a abouti en octobre dernier. Comme vous le lirez en page 7, les nouvelles conditions que nous avons obtenues nous sont largement plus favorables, et permettront de ne pas trop impacter les finances communales pour les générations futures. Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour valider cette renégociation.

Désireux de ne pas mener une politique du coup par coup, nous avons entamé une réflexion d'ensemble sur la rénovation du cœur de village, dans un souci de mieux utiliser les espaces et maîtriser les coûts. Deux grosses opérations sont actuellement en cours :

La poursuite du réaménagement de la maison dite « Lançon » qui jouxte la mairie : ce lieu, qui accueille déjà l'antenne châteauneuvoise de l'Office Intercommunal de Tourisme, a pour vocation à devenir la véritable vitrine de Châteauneuf du Pape en mettant en valeur ses atouts patrimoniaux et historiques favorisant ainsi l'attractivité de notre village (page 3). Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur ce projet qui fera l'objet d'une importante subvention du Conseil Départemental.

Le projet de réaménagement de la place Jean Moulin : la démolition est en voie d'achèvement. La construction de commerces de qualité ainsi que l'aménagement d'une place publique par la commune, permettront à cet espace d'être un lieu de vie pour les habitants et les visiteurs de Châteauneuf (page 5).

Ces deux projets, situés à quelques encablures l'un de l'autre, concourent à un même objectif : reconquérir l'espace public et rendre notre cœur de village plus agréable, plus esthétique et plus vivant.

Autre projet en cours : les arènes. Après l'investissement de tous dans leur nettoyage et l'installation de barrières sécuritaires aux normes en vigueur, la prochaine étape, qui devrait se réaliser l'an prochain, sera la création d'un cheminement piéton pour les relier au Château (page 5).

Ces opérations seront réalisées sans recourir ni à l'emprunt, ni à la hausse de la fiscalité communale. Elles sont rendues possible grâce à de gros efforts que nous avons consentis sur les budgets de fonctionnement des services municipaux, et ce malgré le désengagement massif de l'Etat dans ses aides aux collectivités locales.

Soyez assurés, Chères Châteaunevoises, Chers Châteaunevois, de la volonté et de la détermination de l'équipe municipale à défendre les intérêts de notre commune, à tout mettre en œuvre pour faire de Châteauneuf du Pape, un village encore plus agréable à vivre, encore plus sûr, encore plus dynamique et culturel. Tout cela avec un souci constant de la bonne utilisation des finances publiques et du maintien de la qualité du service public.

Je profite de cet édit pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous le vendredi 12 janvier à 19h00 pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité qui me permettra de revenir plus en détail sur ces projets !

Claude AVRIL

## UNE COMMUNE EN ACTIONS LES TRAVAUX & AMENAGEMENTS

### MISE EN CONFORMITÉ DU CELLIER DU CHÂTEAU

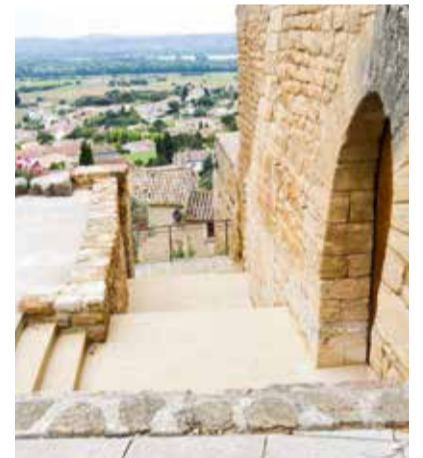
La première tranche des travaux d'aménagement du nouveau plan d'accès du Cellier Pontifical est terminée. Ce dernier a été défini par l'architecte des Bâtiments de France avec l'approbation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, sous la direction de la commission municipale des travaux. Il avait pour objet :

➤ Côté ouest : l'abaissement de 40 cm du seuil de la porte et la création d'un couloir de séparation côté cuisine afin de permettre

l'accès aux personnes à mobilité réduite mais aussi une sortie de secours,

➤ Côté sud : l'abaissement du seuil de porte de 40cm et la mise en place d'un escalier intérieur respectant les normes de sécurité en vigueur,

➤ Sur l'esplanade : le réaménagement de l'accès avec pose de marches d'escalier et la réalisation d'une nouvelle porte, conformément au style de l'édifice.







### ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : TRAVAUX À LA MAISON LANÇON

La loi du 11 février 2005 imposait que chaque collectivité fasse le diagnostic de ses espaces recevant du public et planifie les travaux nécessaires à la mise en conformité complète des bâtiments. Nous avons donc mis en œuvre des travaux relatifs à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, pour le bâtiment de la Maison Lançon, permettant ainsi un lien par l'arrière de la mairie.

➤ La première tranche des travaux a permis l'installation, au printemps, de l'antenne de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Le nouveau panneau signalant l'Office de Tourisme entre dans la charte graphique mise en place par la municipalité, visant à l'harmonisation des enseignes du centre-ville, en

adéquation avec la signalétique patrimoniale. Les guides hébergements, restaurants, œnotourisme ainsi que la carte touristique sont à votre disposition auprès de Marie-Jo Barthès, responsable de l'accueil Antenne Châteauneuf du Pape.

➤ La deuxième tranche de travaux se poursuit actuellement avec pour objectif l'installation d'un ascenseur, afin de répondre aux exigences de la loi sur l'accessibilité.

Par ailleurs, chaque année, les travaux de voirie effectués intègrent ces nouvelles obligations réglementaires.

Pour les lieux privés, recevant du public, la commune reste à l'écoute des commerçants/caveaux en proposant une aide à la constitution des dossiers. Sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme de la Mairie.



Lors des grèves de juin dernier, les services techniques municipaux ont pris le relais et procédé à la collecte des déchets.



### L'AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT QUARTIER LA BIGOTE TEND À SA FIN

En mai 2016, l'approbation à l'unanimité de la modification n°1 du Plan d'Occupation des Sols a permis la délivrance d'un permis d'aménagement d'un lotissement comprenant 16 lots à vocation pavillonnaire, situé entre le Chemin du Bois de la Ville et le Chemin du Limas.

Lors du Conseil Municipal du 9 septembre dernier, la voie du milieu qui dessert le nouveau lotissement a été dénommée « Chemin de la Bigote ».

Les nouvelles familles ont été reçues en mairie, lors de l'accueil des nouveaux arrivants en janvier.



### URBANISME: POUR UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT ET MAÎTRISÉ DE NOTRE COMMUNE

L'urbanisme fait partie des sujets sur lesquels la municipalité est particulièrement attentive et vigilante.

Les décisions en matière de planification s'inscrivent durablement sur notre territoire et ce, grâce à un document essentiel : le « Plan Local d'Urbanisme » (PLU), qui préfigure l'avenir de notre commune pour les nombreuses années à venir. La volonté de la municipalité est de trouver les meilleurs équilibres possibles entre un développement urbain maîtrisé, la préservation des espaces agricoles, l'aménagement du centre-ville et de ses abords, le respect des espaces naturels et du patrimoine paysager, la prise en compte du risque inondation. Le tout en garantissant la qualité de notre cadre de vie et le développement économique de notre commune...

### QU'EST-CE QUE LE PLU ? (PLAN LOCAL D'URBANISME)

Où, quoi et comment construire ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document fondamental pour la commune, car il a des incidences directes sur la vie quotidienne des habitants : il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

Il est non seulement un outil réglementaire comme l'était auparavant le Plan d'Occupation des Sols (POS), mais aussi l'expression d'un projet communal : il définit un projet urbain, élabore une stratégie territoriale et affirme une volonté politique en tenant compte des principes du développement durable :

Un cœur de village dynamique, un développement urbain maîtrisé et cohérent, une dynamique touristique à développer et à diversifier, un patrimoine local à préserver et valoriser. Le PLU est accessible sur le site internet :

[www.chateauneufdupape.org](http://www.chateauneufdupape.org),

Habitat et Urbanisme ; et en Mairie auprès du Service Urbanisme.

Le 10 décembre 2014, le Conseil Municipal a prescrit l'élaboration de ce document relatif aux règles d'occupation des sols et depuis nous sommes lancés dans une démarche constructive au travers de réflexions, de projections et d'échanges avec nos concitoyens lors des réunions publiques.

Nous maintenons aujourd'hui la même trajectoire, puisque l'enquête publique vient de s'achever et le commissaire enquêteur venu à votre écoute nous a rendu son rapport et ses conclusions, permettant ainsi l'approbation définitive de ce document par notre Conseil Municipal et son entrée en vigueur dans les jours qui viennent.






---

### RÉNOVATION DE LA PLACE DE LA BASCULE

Durant l'été, l'abri de bus ainsi que la bascule ont été démolis, le revêtement de la place remis à neuf, permettant ainsi d'accroître le nombre de places de stationnement dans le village.




---

### LOCAL TECHNIQUE À L'ISLON ST LUC INAUGURÉ

Les services techniques ont construit un local à vocation technique (afin de sécuriser les compteurs d'eau et électrique) et d'accueil convivial sur l'esplanade de l'Isilon St Luc.




---

### AMÉNAGEMENT DE LA SALLE HAUTE DU FOYER

En vue des travaux futurs sur l'îlot Establet et en remplacement de la salle Jean Moulin qui accueille depuis de nombreuses années les activités associatives, il était important d'offrir aux associations locales un nouvel espace pour les cours de gymnastique et de danses.

Le foyer rural renoue avec sa vocation première à savoir, être un lieu de vie pour des activités sportives et culturelles.

Les adolescents du SAEJ et les services techniques ont travaillé activement afin que l'étage soit opérationnel pour la rentrée de septembre 2017.




---

### AMÉNAGEMENT IMPASSE DES GRANDS JARDINS

L'impasse des Grands Jardins, située entre le Chemin de la Calade et l'entrée de l'école A. Camus a subi une rénovation importante avec enfouissement de la ligne Telecom, réfection des réseaux eaux pluviales et assainissement, ainsi que terrassement.



## AMENAGEMENT DE L'ÎLOT ESTABLET : UN LIEU DE VIE AU CŒUR DU VILLAGE

L'équipe municipale s'était engagée à mener une réflexion globale sur l'aménagement du centre village, et plus particulièrement sur le secteur de la place Jean Moulin, lieu-dit « Îlot Establet ».

La finalité de ce projet est de permettre à la commune de requalifier ce secteur en état de vétusté avancé. Des commerces de qualité s'installeront au rez-de-chaussée, surmontés de quelques logements. Des places de stationnements seront créées en sous-sols, et une place publique fermée à la circulation sera aménagée par la commune, pour faire de cet espace un lieu de vie agréable pour tous.

Les travaux de dépollution et de démolition sont en cours d'achèvement et bientôt, la phase de construction va débuter. Les premiers commerces devraient pouvoir ouvrir en 2018.

Ces aménagements permettront d'accroître l'attractivité du centre village, et de faire de la Place Jean Moulin un lieu d'animations, de rencontres et de détente.



Phase I : Dépollution



Phase II : Démolition

## POIDS LOURDS : DÉJÀ UN AN QUE LE VILLAGE RESPIRE !

Depuis la mise en œuvre de l'arrêté municipal réglementant la traversée du centre village aux seules dessertes locales, la population peut enfin ressentir les véritables effets d'un village non seulement plus praticable mais surtout plus respirable.

En 2003, Airpaca, association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le Ministère de l'Environnement avait réalisé une étude afin d'évaluer la qualité de l'air au centre de Châteauneuf du Pape : « Les principaux indicateurs montrent que l'axe principal

du village a subi une pollution notable liée aux transports, en particulier au regard de la taille de l'agglomération. Les taux relevés sont proches de ceux rencontrés habituellement dans une ville de taille bien supérieure (proche les centres d'Avignon ou d'Aix en Provence) ». Source publications Airpaca nov 2003

Airpaca a mené une nouvelle campagne en 2017, les premiers résultats transmis, indiquent une diminution de près de 45% du taux de dioxyde d'azote (pollution automobile). Le rapport complet sera à votre disposition début janvier à l'accueil de la mairie.



## JOURNÉE CITOYENNE

La municipalité a lancé en mai 2016 son premier chantier des « Journées Citoyennes ».

L'objectif de ces journées est à la fois la (re-)découverte du patrimoine local, l'amélioration du cadre de vie mais aussi la création de liens sociaux et intergénérationnels entre les châteauneuvois, animés par la passion de Châteauneuf du Pape, qui s'investissent dans la sauvegarde des monuments souvent fragiles, et cependant si importants pour notre identité.

Mal connues et oubliées, et par conséquent négligées alors qu'elles devraient être un objet de fierté, les arènes ont été nettoyées par une centaine de bénévoles accompagnés des équipes municipales.

Réhabiliter un tel monument nécessite l'intervention de nombreux acteurs afin de

respecter toutes les contraintes administratives, financières, techniques et surtout sécuritaires.

Lors d'une rencontre entre plusieurs élus et le président de la Fédération Française des Courses Camarguaises, les plans du projet de réhabilitation des arènes ont été soumis afin de rouvrir les arènes comme lieu de vie à destination de tous. Suite à la visite de l'équipe municipale aux arènes de Nîmes et de Pernes les Fontaines, les travaux de réhabilitation ont été programmés en fonction d'un cahier des charges rigoureux.

Dans un premier temps, les services municipaux continuent l'entretien du monument, puis une première phase va être réalisée par l'installation de barrières sécuritaires aux normes en vigueur.



En juin dernier, le site de l'Islo St Luc a fait l'objet d'une 2<sup>e</sup> Journée Citoyenne, toujours

dans l'esprit du plaisir à entretenir, à valoriser et surtout à partager le patrimoine local.



# AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

Afin de poursuivre la campagne sécuritaire entreprise par la CCPRO et à la demande de la Commission Sécurité de la Commune, des travaux ont été réalisés :

- réfection de la chaussée Chemin de Boursan au niveau de la Gendarmerie avec pose d'enrobé,
- installation de deux ralentisseurs de type « coussins berlinois » Route de Sel au niveau de la crèche P. Laget.

Les chantiers automnaux comprennent :

- une phase de pose de ralentisseurs avenue St Joseph, avenue P. de Luxembourg, route de Bédarrides et route de Courthézon, ayant pour but la réduction de vitesse aux entrées de l'agglomération,
- la réfection de la voirie devant la poste, allant de l'avenue Général de Gaulle aux arènes, Route d'Orange.



*Pose de coussins berlinois avenue P. de Luxembourg*



*Pose de ralentisseurs Chemin de la Calade, afin de sécuriser le passage piéton, particulièrement emprunté par les familles et les enfants.*



*Réfection de la chaussée et pose d'enrobé, Chemin de Boursan*

*Installation de barrières à l'Isilon St Luc*



*Dévoisement du réseau d'assainissement Bois de Ville*





# FINANCES MUNICIPALES : MOINS DE DEPENSES, PLUS D'ECONOMIES !

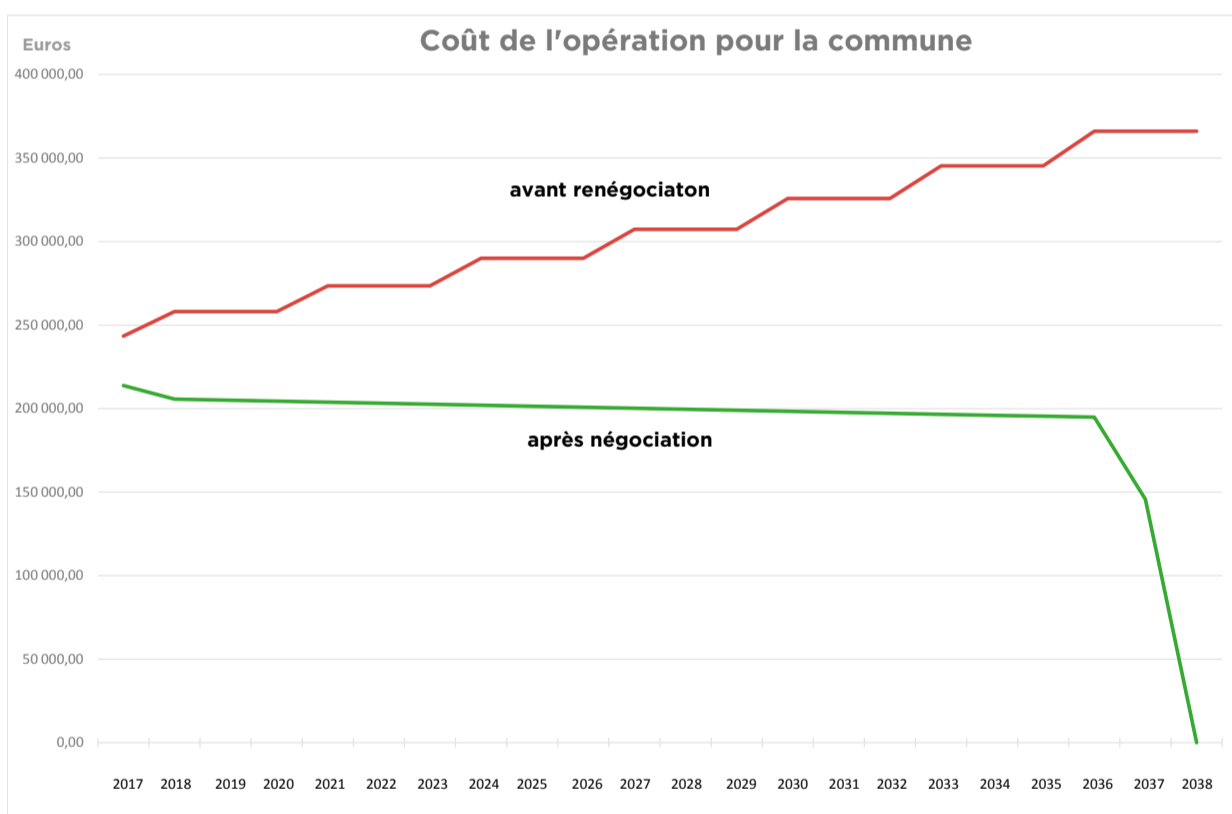
Grâce à une **gestion rigoureuse** de son budget de fonctionnement, la commune retrouve petit à petit des marges de manœuvres, qui permettront à la Municipalité de mener à bien plusieurs projets d'aménagement dans les années à venir, **sans recourir ni à l'emprunt, ni à la hausse de la fiscalité locale**.

Cette situation est d'autant plus satisfaisante que l'Etat ne cesse de baisser ses aides et ses dotations depuis 3 ans. De **225 000 euros en 2013**, ces aides ne seront que de **10 000 euros en 2017** !

Dans un même temps, la Municipalité a veillé à ne pas répercuter ces baisses drastiques sur les services à la population, en trouvant des **solutions innovantes**, comme par exemple, la création d'une piscine associative en lieu et place d'un équipement municipal très coûteux. Les exemples de « traques » aux dépenses inutiles ou trop importantes sont nombreux : le coût des vœux de la Municipalité a été divisé par presque 3, les travaux réalisés en interne par les services techniques ont été beaucoup plus nombreux, etc... **Les dépenses de fonctionnement de la commune ont ainsi diminué de 412 000 euros entre 2014 et 2016**.

Ces efforts ont été salués par la Direction des Finances Publiques, qui a évalué l'**indice de qualité comptable** de la ville à **17** en 2016 (la moyenne nationale étant de 17,1), alors qu'il n'était que de **14** en 2014.

## GENDARMERIE : UNE RENEGOCIATION ET UN GAIN DE 2,7 MILLIONS D'EUROS SUR 20 ANS !

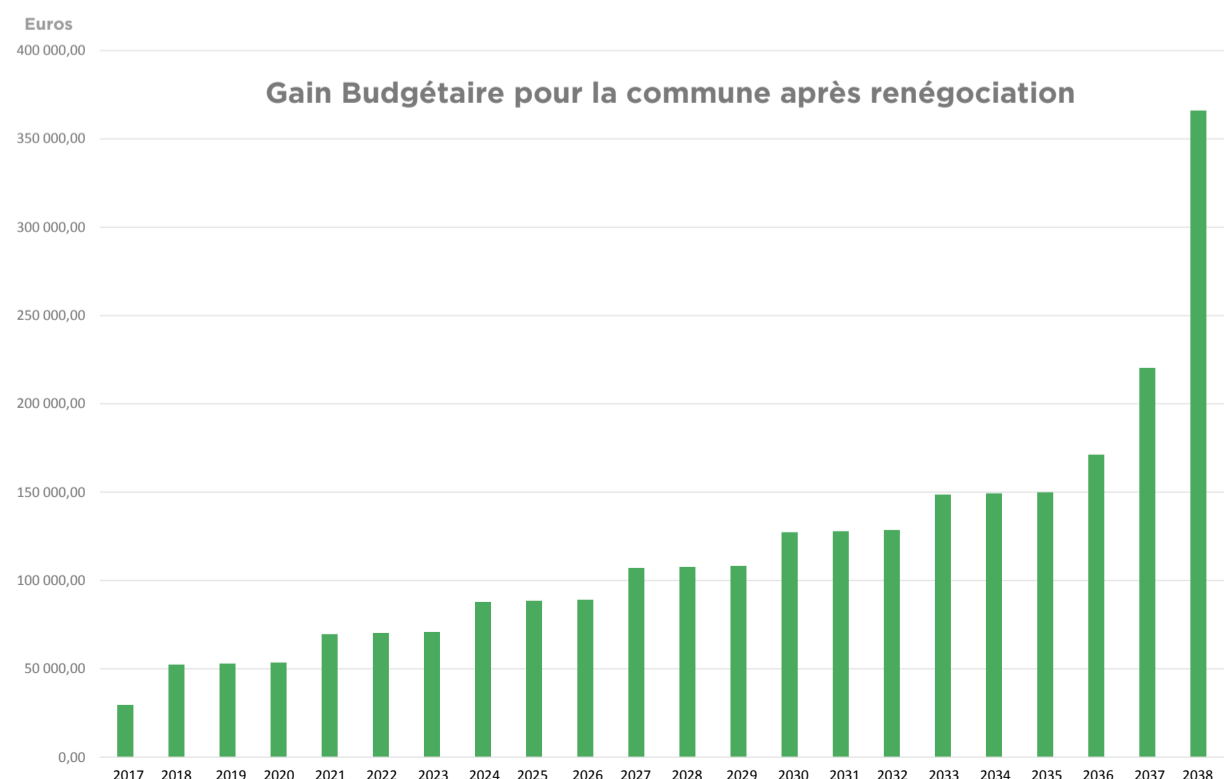


Grâce à une renégociation du bail initialement conclu pour la construction de la gendarmerie, le coût final de l'opération en 2038 sera de 751 000 € au lieu des 3,3 millions d'euros prévus dans la version initiale du projet, soit un gain de plus de 2,5 millions d'euros !

Cette opération s'est conclue il y a quelques semaines, après d'intenses et âpres pourparlers qui ont duré près de trois ans. Elle a été entérinée par le Conseil Municipal dans sa séance du 6 novembre dernier.

Cette opération est **non seulement source d'économies**, mais elle permet également de **ne pas pénaliser lourdement les générations futures**, contrairement au précédemment mode de gestion de l'opération.

Désormais, **l'emprunt contracté va faire baisser les charges de location** à la Gendarmerie. Non seulement il ne crée pas de dépenses supplémentaires, bien au contraire, il va générer des économies comme le démontre le graphique ci-contre.



### EN BREF

Grâce à la mise à disposition d'un terrain par la famille Mathieu, et l'implication de la Municipalité, l'ouverture d'une supérette avenue Louis Pasteur, apportera un plus pour les habitants et générera des recettes pour la commune grâce à la CFE (Contribution Foncière des Entreprises).

La création de la maison médicale, qui répond aux besoins des professionnels de santé avec des locaux respectant les normes d'accès aux personnes handicapées, **rapporte désormais près de 40 000 euros de loyers par an**.





# LA VIE MUNICIPALE



## LE LOCAL JEUNES : LIEU DE VIE, DE RENCONTRE ET DE PARTAGE POUR LA JEUNESSE

« Le plus grand bien que nous puissions faire aux autres, ce n'est pas de leur communiquer notre richesse, mais de leur révéler la leur » *Daniel Grégoire*.

Le Local Jeunes de Châteauneuf du Pape est situé impasse des grands jardins dans les locaux de l'ancien Foyer Rural de la commune. C'est un véritable lieu de vie, de détente, de création, d'information, de partage et de rencontres. La structure a pour mission d'accueillir tous les jeunes Châteauneuvois à compter de leurs 11 ans et de

l'entrée au collège en favorisant leur épanouissement dans la société et en les rendant acteurs de leurs loisirs. L'objectif premier de cette structure est d'offrir aux jeunes de la commune un espace qui leur appartient où ils ont plaisir à se retrouver pour apprendre également à mieux se connaître et créer une véritable cohésion de groupe avec le soutien permanent des éducateurs du SAEJ.



## LES SEJOURS : « LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE »

Le SAEJ propose chaque année un séjour ski pendant les vacances d'hiver. Cette année encore, 20 adolescents de la commune âgés de 11 à 17 ans sont partis aux 2 Alpes... 7 jours de glisse, de partage et

de bonne humeur ! Un nouveau séjour ski sera organisé pour les vacances d'hiver 2018. Les plaquettes d'information seront envoyées par courrier aux parents courant novembre.



## LES JEUNES ... ACTEURS DE LEUR COMMUNE

L'un des objectifs principaux de la structure est de permettre aux jeunes de s'investir pour leur commune : comprendre son village, apprendre son histoire, côtoyer les différentes institutions permettant aux adolescents de devenir des citoyens responsables et de futurs châteauneuvois engagés.



Semaine Kids

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque jour, entre 140 et 160 écoliers déjeunent à la cantine scolaire, répartis en deux services : les élèves de la maternelle, suivis de ceux de l'élémentaire. Les repas sont élaborés sur place par Nicolas Riou et Betty Garcia, de façon équilibrée et selon les normes en vigueur. Les menus sont disponibles sur le site internet ou à l'accueil de la mairie. Inscription préalable via le portail famille.

## RYTHME SCOLAIRE : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

A la demande de la commune, suite au décret gouvernemental et après avoir entendu le point de vue des représentants et institutions concernés, le temps scolaire a été, dès la rentrée de septembre, rétabli sur 4 jours les lundis mardis jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, marquant la fin des Temps d'Activités Périscolaires. Ce retour au fonctionnement « traditionnel » avec le mercredi non travaillé pour les jeunes élèves permet au Service Animation Enfance Jeunesse de se restructurer et de proposer prochainement aux familles le retour de certaines activités (Ecole Municipale des Sports, Accompagnement Scolaire des Collégiens, semaine d'activités...).

La municipalité tient à remercier tous les intervenants, bénévoles et professionnels, qui se sont investis à nos côtés, dans l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires pour offrir pendant trois ans des activités créatives et de qualité.



## BRÈVES

### MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

De nombreuses démarches administratives sont désormais effectuées par voie dématérialisée et d'autres ne sont plus prises en charge par nos services municipaux : carte d'identité, passeports, etc.

Pour cette raison, et dans un souci d'optimisation du travail des agents, la permanence administrative du samedi matin sera supprimée à compter du 1er janvier 2018.

Afin de maintenir un service aux habitants en dehors des horaires administratifs, cette permanence sera remplacée par une ouverture de la mairie chaque mardi jusqu'à 18h30.

Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation pour déterminer si elle est pertinente ou s'il conviendra d'ajuster ces nouveaux horaires.

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Jusqu'à présent, les demandes s'effectuaient en mairie. Il faudra désormais se rendre dans une mairie équipée du dispositif de recueil, capable de scanner, numériser et enregistrer les empreintes du demandeur (déjà utilisé pour les passeports biométriques).

Les mairies de Sorgues et Orange sont équipées de ce dispositif.

Sur rendez-vous préalable et avec les pièces justificatives nécessaires :

Sorgues 04 90 39 71 31 -

Orange 04 90 51 41 22

Pour réduire l'attente dans les mairies, vous pouvez remplir en ligne votre pré-demande.

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr> (également accessible depuis [service-public.fr](http://service-public.fr))

### RENOUVELLEMENT DE LA CNI D'UN MAJEUR

Si votre précédente carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, la validité de votre CNI est prolongée de 5 ans en France.

En cas de voyage à l'étranger, pensez à vérifier si votre pays de destination accepte la prolongation !



### QUI ENTRETIENT LES ESPACES VERTS ?

Les agents municipaux Anthony Somarriba et Laurent Boutier œuvrent au quotidien à la propreté et à l'amélioration de votre cadre de vie, en entretenant les espaces verts (1000m<sup>2</sup>), les jardinières et pots de fleurs (100), les petites haies, le stade, les arènes, le cimetière, les écoles.

L'entretien des abords des voies communales à l'intérieur de l'agglomération relève de la compétence de la CCPRO et du Conseil Départemental pour les abords des voies départementales à l'extérieur de l'agglomération.

### CEREMONIES DES COMMEMORATIONS DU 18 JUIN 1940 ET DU 8 MAI 1945

Afin que ces journées du souvenir soient l'occasion de rendre un hommage solennel à tous les anciens combattants et victimes de guerre, et de rejeter toutes les formes de violence, nous vous invitons à participer à ces commémorations auxquelles toutes les générations sont associées.



### L'EVEIL À LA CITOYENNETÉ : JEUNES CITOYENS DE DEMAIN !

A la suite de la suspension du service militaire et dans le but de conserver les fortes relations qui unissent la nation à son armée, ainsi que l'intérêt des citoyens pour leur système de défense, une loi instaure un certain nombre de mesures. Parmi celle-ci, figure la désignation, dans chaque commune, d'un Correspondant Défense qui a, entre autres missions, celle de favoriser l'éveil des plus jeunes à la notion de citoyenneté. Pour notre commune, Le colonel Pierre Gonnard assurera jusqu'à la fin de l'année 2017 les fonctions de « Correspondant Défense ». En 2017 sont concernés 24 jeunes garçons et filles recensés en mairie au cours de l'année 2016.

Chaque mois, en période scolaire, une séance d'instruction rassemble les jeunes

Châteauneuvois concernés, dans la salle du conseil municipal. Celle-ci vise à leur permettre d'approfondir leurs connaissances en matière de citoyenneté et de défense autour de rencontres et de débats. Différents intervenants sont susceptibles d'intervenir au cours de l'année (en 2017 : le témoignage d'un élu local, d'un juge d'application des peines du Tribunal d'Avignon, d'un major de gendarmerie...)

Au mois de décembre, la Municipalité offre aux jeunes assidus ayant participé à toutes les séances, une journée à Paris, durant laquelle ils vont, non seulement être reçus au Sénat (Palais du Luxembourg) pour une visite privée en présence de M. Le Sénateur de Vaucluse, mais aussi visiter Paris et ses monuments emblématiques.



### DÉMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Yolanda vous accueille désormais au 12 chemin de la Calade, entre la crèche et l'école maternelle.

Lundi/mardi : 15h00-17h00

Vendredi 9h30-11h30 et 15h00-17h00

Mercredi/samedi : 9h30-11h30

### HOMMAGE À FÉLICIEN DIFFONTY

Le 9 septembre 2017, s'est éteint M. Félicien Diffonty, Maire de Châteauneuf du Pape de 1965 à 1995. La Municipalité rend hommage à ses nombreuses années d'engagement au service de la collectivité.





### PISCINE ASSOCIATIVE, UN BILAN TRÈS POSITIF

Avec plus de 130 cartes famille et 40 cartes seniors distribuées cette année. La piscine est un lieu d'échange et de partage, de convivialité pour les habitants de Châteauneuf du Pape.

Moyenne de 60 personnes / jours.

Tarif : 30 euros par famille/an. Gratuit pour les seniors à partir de 60 ans.

La piscine associative est financée grâce aux vigneron donateurs, membres de l'Association Les Amis de l'Hospice et entretenue par le personnel de la Maison de Retraite Prosper Mathieu. La municipalité détache du personnel municipal pour la surveillance de bassin et la tenue du snack.

### FIN D'ANNÉE AU CCAS

Si vous êtes âgé de 65 ans ou plus, vous pouvez apporter jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2017 au CCAS, votre feuille de non-imposition afin d'établir les bons de 65€ offerts en fin d'année.

### CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

**L'aide d'urgence**, sous toutes ses formes, permet chaque année de soutenir et de secourir les châteauneuvois en difficulté. Ces aides répondent aux nécessités que les bénéficiaires portent à notre connaissance, même si, malgré notre vigilance, nous n'avons pas toujours la certitude d'identifier toutes situations, vécues parfois trop discrètement.

**Les ateliers « Bien-être »** ayant pris d'excellentes racines dans le village seront reconduits car la demande est régulière. Les personnes qui n'en ont pas encore bénéficié sont invitées à se manifester. Une prise en charge complète de la CARSAT pourra être allouée à une nouvelle liste de candidats dès l'automne.

**De nouveaux ateliers** sont envisagés, sur la base d'une quinzaine de participants pour chacun, soit via l'association BRAIN UP, soit par la CARSAT :

- «Mémoire, Gymnastique cérébrale, travailler sa mémoire tout en prenant plaisir» en 5 séances de 2h00
- «Sommeil, Mieux le comprendre pour mieux le gérer» en 2 séances de 2h00
- «Plaisir, sécurité et sérénité au volant» en 3 séances de 2h00

- «Nutrition» et «Prévention des chutes»

Les inscriptions sont ouvertes à la mairie, auprès de Pascale qui relaie l'information au CCAS. Financées par CARSAT, elles seront ainsi totalement gratuites.

**La transition énergétique** a permis de proposer à tous citoyens non imposables un équipement permettant jusqu'à 80% d'économie d'énergie électrique. Une soixantaine de foyers a répondu favorablement à cette proposition. C'est en deçà du nombre de foyers qui peuvent en bénéficier. Gageons qu'à la rentrée les personnes se manifesteront davantage. Une campagne d'affichage dans tous les commerces, aux entrées des immeubles, en mairie, des articles de presse et des courriers personnalisés aux personnes âgées ont porté cette action à la connaissance de tous.

La rentrée proposera également un kit réduction de consommation d'eau, et un élargissement des propositions de kits d'ampoules.

Ce partenariat a été validé avec l'agence CNERGIE, soutenue par le gouvernement.

**Solidarité citoyenne** : sous forme d'affichage en mairie, elle permet de croiser l'offre et la demande de ce dont les uns n'ont plus besoin, en excellent état, et qui peut être utile ou précieux à d'autres. Le CCAS a pour seul rôle d'être l'interface de cette démarche. Un coup de téléphone pour proposer, voire fournir une photo en appui, et un tableau d'affichage pour diffuser l'information de manière anonyme.

**Vigilance canicule** : des brumisateurs ont été livrés aux personnes âgées. Carmen Molto a été de toutes les vigilances, notamment les 20 et 21 juin, restant liée téléphoniquement aux différentes personnes identifiées pour leur vulnérabilité à ces températures hors norme.

### CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus du Conseil Municipal sont à la disposition de tous : affichés à l'entrée de la mairie et téléchargeables sur le site :

[www.chateauneufdupape.org](http://www.chateauneufdupape.org)

### INSCRIPTIONS SUR LISTE ÉLECTORALE

Vous avez jusqu'au samedi 30 décembre 2017, 12h00 pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales. Munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

### RECENSEMENT DES JEUNES GENS

Dès 16 ans, pensez à venir vous faire recenser en mairie. Pour cela munissez-vous d'une pièce d'identité française en cours de validité, d'une quittance de domicile et du livret de famille. Nous vous fournirons une attestation de recensement qui vous servira pour de nombreux examens, dont l'inscription à la conduite accompagnée.

### PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement du pacs se fait en mairie par le service état-civil. Ce contrat est conclu entre deux personnes majeures de même sexe ou de sexes différents, afin d'organiser leur vie commune sans être mariés tout en jouissant d'un cadre juridique stable.

### RECENSEMENT À LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu du jeudi 18 janvier et se terminera le samedi 17 février. Il permet de déterminer la population officielle de la commune afin d'évaluer les besoins en termes d'infrastructures comme hôpital, crèche, halte-garderie, maison de retraite, nombre d'élus au conseil municipal...



# HISTOIRE ET PATRIMOINE

## LES 700 ANS DU CHÂTEAU PONTIFICAL



La connaissance de notre patrimoine local et de son histoire est un sujet auquel la Municipalité est particulièrement attachée : le patrimoine est notre bien commun, il nous a été légué, nous devons le préserver et nous aurons à le transmettre.

En 2016, les services de la DRAC et des Monuments Historiques avaient été reçus par les élus afin d'établir un plan de travail visant à des projets futurs de valorisation du site du Château Pontifical. Avant tout projet d'aménagement, la DRAC avait préconisé d'établir une véritable étude historique dans le but de mieux connaître l'histoire et la structure du château à la fin de sa construction au XIV<sup>e</sup> siècle.

Cette étude historique, projet phare de l'année 2017 s'est décomposée comme suit :

### L'ÉTUDE DOCUMENTAIRE

Suite au partenariat établi entre la Commune de Châteauneuf du Pape et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, deux étudiantes en deuxième année de Master Patrimoine, Camille Degryse et Margot Ferrand ont intégré le Service Patrimoine auprès d'Anthony Avon, afin de faire un état de l'ensemble des sources écrites et iconographiques relatives au Château.

Après plusieurs mois de travail dans les différentes bibliothèques et archives de France (Archives départementales de Vaucluse et du Gard, archives municipales d'Avignon, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine de Paris, Bibliothèque Nationale de France et différentes bibliothèques privées...), l'étude documentaire faisant état d'un maximum d'information est enfin prête.

### LA NUMÉRISATION

Après consultation de plusieurs entreprises, l'entreprise Art Graphique et Patrimoine a été sélectionnée pour réaliser un ensemble précis de scanners des façades et orthophotographies du Château, produisant des clichés et plans sur différentes coupes d'une grande qualité.

L'objectif de cette mission : avoir une idée précise de l'état actuel du Château afin de mieux comprendre son passé et pouvoir aborder sa reconstitution.



### L'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

La dernière étape de cette étude historique globale est de confier l'étude documentaire et le travail de numérisation à un archéologue du bâti spécialisé en archéologie médiévale pour qu'il puisse, par un travail minutieux d'analyse et réflexion, restituer sur plans et dessins l'état du Château tel qu'il était à la fin de sa construction.

Cette troisième étape, déjà en cours de réalisation, permettra très prochainement d'avoir des éléments historiques de qualité pour le développement futur du site mais aussi pour la valorisation de notre territoire et de son image touristique.



Chapelle du Bienheureux Pierre de Luxembourg

Les étudiantes Margot Ferrand et Camille Degryse, accompagnées d'Anthony Avon du Service Patrimoine de la Commune.



Eglise Notre Dame de l'Assomption





### LA ROSE PIERRE DE LUXEMBOURG

L'année 2017 marque les 630 ans de la mort du Bienheureux Pierre de Luxembourg, Saint Patron de Châteauneuf du Pape et les 590 ans de sa béatification. A cette occasion, Les Compagnons du Château, la Paroisse et la Municipalité ont travaillé avec l'aimable collaboration de la Roseraie ORARD de Lyon à la création d'une variété de rose unique baptisée « Pierre de Luxembourg ».

Cette variété Châteauneuvoise est un clin d'œil au « miracle des roses » qui est le symbole du saint patron du village. Très bientôt les pieds de rose seront commercialisés pour les Châteauneuvois qui souhaitent en faire l'acquisition. La variété de la rose PIERRE DE LUXEMBOURG est un superbe rosier à grandes fleurs. Les roses, d'un coloris rose tendre, sont très parfumées et magnifiquement portées par un buisson compact.

*Les Compagnons du Château*



*Création d'un logo anniversaire*

### 700 ANS DU CHÂTEAU PONTIFICAL

**1317.** Au nord de la cité papale d'Avignon, se tient un site stratégique pour contrôler les voies d'accès depuis le Nord, en hauteur et en bordure du Rhône: Châteauneuf Calcernier. Le Pape Jean XXII choisit d'y bâtir une résidence tout à la fois de villégiature et avant tout, poste de défense. Dominant la plaine du Comtat Venaissin et surplombant l'ensemble du village, le château est bâti en moins de vingt ans et coûte plus de 23 000 florins à la papauté.

**2017.** Le Château a aujourd'hui 700 ans. Un anniversaire que les châteauneuvois, les associations, la Fédération Syndicats de Producteurs de Châteauneuf du Pape, sous l'impulsion de la municipalité, célèbrent à travers des manifestations et animations plus nombreuses que les autres années.



### CRÉATION D'UNE VÉRITABLE SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE

Un constat : l'absence de valorisation de la richesse patrimoniale et d'une signalétique spécifique.

Une volonté : l'embellissement du village et la transmission de son histoire.

Au travers de ce constat et de cette volonté, la municipalité a souhaité créer un parcours urbain pour découvrir les incontournables du patrimoine mais aussi l'histoire du village, de ses monuments, de ses habitants et de leurs traditions.

En premier lieu, nous avons localisé précisément tous les éléments que nous souhaitons mettre en valeur, appréciant leur intérêt véritable et leur pertinence au sein d'un itinéraire patrimonial de découverte.

Dans un deuxième temps, Margot Ferrand et Camille Degryse accompagnées d'Anthony Avon, ont effectué un travail minutieux d'inventaire des sources documentaires écrites, iconographiques et orales en notre possession afin, d'une part de vérifier la véracité des informations d'un point de vue historique et d'autre part, créer un cheminement reliant les différents éléments patrimoniaux, en tenant compte de la facilité de déplacement mais aussi des différentes phases de réalisation.

La phase I de la fontaine à l'église a été installée courant juin. La phase II comprendra le cheminement jusqu'au château, le château, les chapelles Pierre de Luxembourg et St Théodorit. Elle sera installée d'ici la fin novembre. Un livret historique reprenant le parcours, les traductions en plusieurs langues ainsi que le plan général du village sera bientôt à votre disposition à l'Office de Tourisme.

Lors de l'établissement du cheminement, d'autres critères sont entrés en jeu : non seulement fallait-il mettre en avant notre patrimoine mais aussi son environnement : les places, les rues, les commerces.

C'est pourquoi les agents techniques Bernard Benod et Robert Puget ont entrepris de repeindre les plots, barrières, grilles du village. La couleur validée par l'ABF est le RAL 7022 gris terre d'ombre.

L'objectif de cette étape est d'offrir un nouveau regard sur le village aux touristes mais aussi aux habitants.

C'est pourquoi nous travaillons actuellement à une harmonisation de la signalétique routière et piétonne, des entrées de village et du mobilier urbain...



# CULTURE & ÉVÉNEMENTS



## FESTIVAL DES SOUPES

Premier évènement de l'année des 700 ans du Château, le festival s'est résolument voulu médiéval grâce à des complications fort appréciées. Il fêtait également ses dix ans dans le village.

Décoration assurée par Robert Tudella et Anthony Avon, corbeilles de légumes médiévaux préparés par Manu et Yolanda, et Dames costumées pour accueillir souprières et soupriers. Sur une liste d'ingrédients

entièrement moyenâgeux, ils concoctèrent d'excellentes recettes, dans les règles de l'art du Moyen-âge, et ont, une fois encore, enchanté nos papilles. La « Porée de chou-fleur aux amandes et cardamome » de Nathalie Panissière emporta le Coup de cœur du Jury qui eut bien du mal à trancher par ailleurs parmi cette quinzaine de fumets succulents. La partie fut rude lors de la finale de Châteaurenard. Il s'en

est fallu de bien peu pour que Châteauneuf accueille la finale 2018.

Encore bravo et merci à tous les bénévoles, participants, et au public ; le succès du festival, c'est vous tous ! Les recettes restent à votre disposition auprès de Yolanda. Nous vous donnons rendez-vous et vous espérons toujours aussi nombreux et créatifs le 22 janvier 2018.

« Afterwork », mise en scène Pascal Légitimus



## OFF LES MURS

Le Festival Chato'Off les Murs s'inscrit désormais dans le calendrier des festivités incontournables de la région. Chaque soir, plus d'une centaine de personnes se sont retrouvées autour du Bar à Vins des Jeunes Vignerons afin d'y déguster les vins de l'AOC et les sirops offerts par la Distillerie A. Blachère.

La sélection des membres de la Commission Extra-Municipale, s'est révélée judicieuse, proposant 5 pièces oscillant entre le one-woman show, la pièce de boulevard, la musique...qui ont su ravir le public.

La Distillerie A. Blachère a offert pour la 2<sup>e</sup> année consécutive la soirée dédiée aux enfants.

## CÉLÉBRATIONS DES 40 ANS DU JUMELAGE AVEC AUGGEN

Auggen est le plus grand village viticole indépendant du Markgräflerland, situé en haute Forêt Noire en Allemagne, à la frontière française.

En 1974, un groupe d'habitants d'Auggen vient visiter le vignoble de Châteauneuf du Pape.

C'est en octobre 1976 à Châteauneuf du Pape, que la charte du jumelage entre nos deux cités est signée par M. Le Maire Félicien Diffonty et Herr

Bürgermeister Läubin, puis en 1977 à Auggen, lors du voyage du tout jeune comité de jumelage, présidé par Mme Andrée Lavoignat.

40 ans plus tard, l'amitié franco-allemande est toujours aussi vive, en mai dernier le Comité de Jumelage présidé par Mme Noëlle Ferulla, ainsi que des élus se sont rendus aux célébrations organisées par la ville d'Auggen afin de célébrer ces 40 ans d'amitié.

Relais de l'amitié Châteauneuf du Pape - Auggen 650km





## VÉRAISON

Malgré les fortes températures relevées pendant ce premier week-end d'août, la Fête de la Véraison a, une fois encore, rencontré un vif succès auprès d'un public venu en nombre découvrir les nouveautés 2017. En cette année anniversaire de sa construction, le château a été mis à l'honneur en accueillant en son cellier une dizaine de vigneron, sur son esplanade les ateliers et animations proposés par les compagnons Les Bâisseurs du Moyen-Age et la compagnie Les Chevaliers de la Saint Jean.

Les points forts : 874 convives ont assisté au Festin des Papes, éblouis par le nouveau

spectacle équestre, 2 000 personnes se sont installées sur le gazon du stade lors du spectacle final du dimanche soir, plusieurs reportages TV, de nombreuses retombées presse dont une pleine page dans le Journal Le Parisien, la présence du direct de France Bleu Vaucluse le vendredi matin, un renouvellement presque complet des troupes musicales et des campements, 120 artisans sur le Marché Médiéval.

La municipalité remercie les vigneron, les commerçants, les bénévoles, les partenaires qui participent activement à la réussite de la Fête de la Véraison.



## DEVENEZ BÉNÉVOLE DE LA FÊTE DE LA VÉRAISON

Chaque année, de nombreux châteauneuvois et châteauneuvoises revêtent leurs costumes d'époque et intègrent les équipes de la Véraison en tenant des stands de vente de verres et en accompagnant le

Pape Clément VI et sa cour pontificale lors des défilés dans le village.

Renseignements : Pôle Communication & Evènements fetes@mairie.chateauneuf.com



## TROPHÉE DES CÉPAGES

La 3<sup>e</sup> édition du Concours de Pétanque « Le Trophée des Cépages » s'est déroulée au cœur du village, en présence de Messieurs Patrice Laffont, Gérald Dahan, Frankie Charras, Manuel Herrero, Gérard Lanthier, Bruno Lebouricaud, Bruno Boniface, Mickael Hornickel, qui le temps d'un tournoi, se sont alliés et confrontés aux

boulistes locaux et aux vigneron de l'Appellation.

➤ Les aménagements de l'Islon St Luc (réalisation de terrains de jeux de pétanque, parking, nettoyage du bras des Armeniers et création d'un local d'accueil) étant achevés, les tournois de pétanque peuvent s'y dérouler.





## ZOOM



L'OURS ET LA DEMANDE EN MARIAGE (THÉÂTRE)



FÊTE VOTIVE



BÉNÉDICTION DES RAMEAUX



LES FOOD TRUCKS



LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



LES TUKTUKS



ATELIER CHEVAL DE LABOUR - CHEVAL PASSION  
DOMAINE DE BEAURENARD



Tournage du film de Michel Hazanavicius « Le redoutable ».

## CHÂTEAUNEUF DU PAPE : LIEU DE TOURNAGE

Châteauneuf du Pape, de par sa notoriété viticole et son riche passé historique, attire de plus en plus les producteurs et réalisateurs tant de séries télévisées que de longs-métrages.

Tournage TF1 pour le JT de 13h00 à la Maison de Retraite Prosper Mathieu, dans le cadre du salon des seniors



## EMPLOI SAISONNIERS

La saison estivale à Châteauneuf du Pape se traduit non seulement par l'organisation de nombreuses festivités, mais aussi par la rencontre momentanée d'intérêts : d'une part, le besoin de compétences pour renforcer les équipes municipales en place et d'autre part, le besoin d'opportunités d'embauche pour les jeunes du village.

C'est pourquoi, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, une vingtaine de jeunes a pris part à la vie de la commune, en intégrant les équipes techniques, de la cantine scolaire, des festivités ou de l'accueil de la mairie.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement, leur dynamisme, leur sérieux et leur bonne humeur.

Pour l'année 2018, les candidatures sont à déposer en mairie au plus tard le 30 avril.





# LA VIE ASSOCIATIVE

Châteauneuf du Pape a une vie dense et riche en évènements et rencontres et nous nous en réjouissons. De plus en plus de manifestations tant municipales qu'associatives s'organisent sur notre commune et nous nous devons d'y répondre avec une organisation irréprochable.

Toute demande d'utilisation de salles municipales par des particuliers ou associations locales doit au préalable, faire l'objet d'une demande écrite auprès de M. Le Maire et envoyée ou déposée en mairie.

Les éléments nécessaires à la constitution du dossier sont à retirer auprès de Pascale Caussé à l'accueil de la mairie.



## LA GYM VOLONTAIRE

L'association Gym Volontaire Châteauneuvoise, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, assure des cours pour adultes sur Châteauneuf du Pape. Mardi de 18h30 à 19h30 et Jeudi de 18h40 à 19h40 au 1<sup>er</sup> étage du Foyer Rural.

### Gymnastique d'entretien et renforcement musculaire

Gym traditionnelle (assouplissements, abdos-fessiers,

étirements, step, ballons, relaxation), mais aussi les dernières tendances de gym (Aéro-latino, Aéro-Energy, Step-Energy, Bakwo, Bodyzen, Gliding ...etc )  
L'animatrice, VINCENTE DI-BONO, propose des exercices variés, toniques, et de qualité, sans esprit de compétition, et dans l'ambiance conviviale d'une petite section.

Renseignements :  
04 90 34 69 21



## L'ECOLE DE MUSIQUE ET ARTS DU CHÂTEAU

Située au-dessus de l'école Albert Camus, dans un appartement partagé avec l'association de dessin Pap'Art, l'association propose des cours individuels d'instruments (piano, guitare classique et électrique, accompagnement musical. Ces cours sont ouverts aux enfants comme aux adultes quel que soit leur niveau.

Julie, Jean-Baptiste, Raphaël et Vincent sont à l'écoute de vos envies.

Amélie Salé, professeur de chant anime des cours collectifs et individuels pour adultes et enfants le lundi soir. Notre chorale compte maintenant 13 adultes enthousiastes et est

toujours à la recherche de nouvelles voix. N'hésitez plus à les rejoindre !

Chaque année, deux concerts sont organisés par les élèves, l'un lors du Téléthon, l'autre en juin.

**Tarifs des cours / trimestre :**  
Individuels d'instrument à partir de 110€

Chant 30€ pour les enfants / 60€ pour les adultes

Tarif spécial 150€ le trimestre pour 30 min d'instrument et cours de chant

Renseignements :

06 05 28 20 39  
musiquechato9@gmail.com

## SHU SHE LONG YANG - ECOLE D'ARTS MARTIAUX CHINOIS

Venez-vous essayer aux arts énergétiques pour l'harmonie du corps et de l'esprit.

### Cours de Kung Fu

Mardi 19h30-21h00 Adultes/ Ados

Jeudi 19h30-21h00 Adultes

Vendredi 17h-18h10 Enfants à partir de 7 ans

### Cours de Taiji Quan / Qi Gong

Mardi 18h15-19h15

Vendredi 18h15-19h00 débutants, 19h00-20h00 avancés

Renseignements :

06 21 42 12 47

jp.monago@wanadoo.fr

www.facebook.com/

SHUSHELONGYANG








---

## CHATO'GYM




---

## ARTS ET CULTURE

Dans le cadre de l'année anniversaire des 700 ans du Château Pontifical, un clip a été tourné au château avec les danseuses en éveil, jazz, classique, hip hop et GRS.




---

## LE CLUB «LA JOIE DE VIVRE»

vous accueille mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h.

Au programme : Belote, jeux divers, loto un mardi sur deux, tout ceci dans la convivialité et la bonne humeur.

Les anniversaires des adhérents sont fêtés une fois par trimestre au cours d'un repas suivi d'un loto.

Chaque année deux à trois sorties à la journée sont prévues ainsi qu'un voyage de quelques jours.

N'hésitez pas à pousser la porte du Club, situé Impasse des Ecoles, vous y serez les bienvenus !




---

## LA FOULÉE CASTELPAPALE

L'association La Foulée Castelpapale propose des activités diverses : section jeunes athlétisme, marche nordique, course annuelle du Coup de Pied de la Mule...

Renseignements :  
[fouleecastelpapale@gmail.com](mailto:fouleecastelpapale@gmail.com)  
[www.lecoupdepieddelamule.fr](http://www.lecoupdepieddelamule.fr)







### ASSOCIATION VOLANT DES 7 RIVIÈRES

Créée l'an dernier et affiliée à la Fédération Française de Badminton, l'Association « Volant des 7 rivières » est un Club Intercommunal Chateauf du Pape, Courthézon, Bédarrides.

La saison dernière, parmi la soixantaine de licenciés, encadrés par 3 éducateurs diplômés, on comptait 3 jeunes vice-champions et 1 équipe sénior vice-championne en Départemental.

Pour cette saison, l'équipe est renforcée par une personne en service civique.

Les membres dynamiques du club s'investissent non seulement dans les communes (Mise en place d'une convention avec le collège, organisateur du Téléthon 2017 à Bédarrides, TAP à Châteauf du Pape, intervention dans les écoles élémentaires, participation aux manifestations locales, etc.) mais aussi dans des causes nationales telles que le Soutien à Paris 2024 en mobilisant quelques 400 personnes sur la journée en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

#### Horaires :

1. Châteauf du Pape :  
mardi 18h30-20h30, mercredi 17h00-20h30 – Salle Dufays

2. Bédarrides :  
samedi 9h00-12h00

En compétition ou en loisirs, dès 4 ans, découvrez que 5 grammes de plume procurent des tonnes d'émotion !

Renseignements : Vesche Dimitri (Président et entraîneur) 06 62 41 97 92

<http://volantdes7rivieres.wixsite.com/v7r-badminton>  
<https://www.facebook.com/bedarrides.volantdes7rivieres/>



### LES PRINTEMPS DE CHÂTEAUF DU PAPE

Pour la 8e édition du salon, les vigneronnes corses étaient mis à l'honneur ; 8 domaines sont venus compléter l'offre des 90 vigneronnes présents.

5000 visiteurs ont pu déguster non seulement les vins de l'AOC mais aussi les spécialités culinaires proposées sur le marché gastronomique : huîtres de Cancale, Foie Gras, Veau d'Objet, Ravioles de Roman, Fromages Salers, Comté, Truffes du Ventoux, etc.

Les ateliers dégustations avaient pour thèmes Mets & Vins, Vieux Millésimes, Chocolats & Vins ; les ateliers « initiations à la dégustation » se sont quant à eux tenus dans le cadre exceptionnel de la Chapelle St Théodorit.

**Prochaine édition : 7 & 8 avril 2018, 9 avril pour les professionnels.**

Les vigneronnes d'Auggen, ville jumelée avec Châteauf du Pape en Allemagne, seront invités cette année sur les stands des jeunes vigneronnes.

## ET AUSSI



### LE CLUB DE TENNIS



### SOIRÉE CARNAVAL ORGANISÉE PAR L'APE



### L'ÉQUIPE DE L'APE



### COURS DE SKATE PAR DISTILLERIE A. BLACHÈRE



### L'ECHANSONNERIE DES PAPES



## NAISSANCES

06/09/2016 BUSSONNAIS GOUPIL Maël Arthur  
 07/10/2016 SANCHEZ Apolline Juliette Capucine  
 12/10/2016 COJOCARU Raphaël  
 03/11/2016 LAFON Dorian Rémi Jacky  
 20/11/2016 MACHABERT César  
 29/11/2016 GALON Zoé Louise  
 01/12/2016 USSEGLIO Charles Gérard Raymond  
 08/12/2016 COURTEL Jules Jacky Charles  
 06/01/2017 DUMAS GIANSILY Lise Jacqueline Josette Berthe  
 06/01/2017 EL JAMAI MAKOWSKI Louise-Georgia  
 19/01/2017 BOSVIEUX Victor Gérard Auguste  
 31/01/2017 JOUVEN LEVÊQUE Giulia Anne-Marie Joëlle  
 09/02/2017 GORI Lucia Michelle Marie  
 10/02/2017 PIALLAT GAGNIERE Hippolyte Camille Jules  
 17/02/2017 GANDON Elyas Pierre Antoine Fernand  
 26/02/2017 BARROT Charly Marcel Aimé  
 04/03/2017 FAUVERGE SICARD Antoine Denis Thierry  
 04/03/2017 RICARD Tom Marc Pascal  
 07/03/2017 ARNAUD Charles Christian  
 09/03/2017 DURIEU Hannah Lucile  
 29/03/2017 ESPOSITO Luisa Jaqueline  
 19/04/2017 AVIAS Paul Frédéric Jacques Mathieu Marie  
 20/04/2017 VANTRUYEN Mason Henri Esteban Emile  
 22/04/2017 KARTITE Amir  
 08/05/2017 FERNANDEZ Lise Marie Irène  
 08/05/2017 GIOT Margaux Cécile Alice  
 28/05/2017 BA Inès  
 09/06/2017 MAESTRI Jade Line Célia  
 26/07/2017 AMAT Nathan Sébastien  
 29/07/2017 LARGUIER Maël Sandro  
 14/08/2017 CHIABOTTI Ouweis  
 24/08/2017 NURY Louise Marie Christelle  
 24/08/2017 CIACCI Eden Alban Vincent  
 17/09/2017 ABDLI Eyad  
 29/09/2017 EL HANTLAOUI Insaf

## MARIAGES

22/10/2016 BRUCCI Sébastien et PORTELA Mélanie  
 19/11/2016 De RAUGLAUDRE Laurent et FRATELLO Sandrine  
 10/12/2016 LAGRAMAT Rafik et NADAH Nassima  
 18/03/2017 ZAABOUL Yassine et NADAH Latifa  
 15/04/2017 BISSANE Faissal et CHHIBAB Souhaila  
 13/05/2017 FARES Abdeslam et EL HARMOUZIA Aïcha  
 17/06/2017 GIUMELLI Pascal et BARCELO Vanessa  
 17/06/2017 WENDLING Thierry et BREGANZE Martine  
 24/06/2017 ALAZAY Jérémy et CHAMBAUT Marjorie  
 07/07/2017 JUAN Clément et ROCHE Lauriane  
 15/07/2017 ARMIENTO Simon et ALONSO Céline  
 19/08/2017 VEYRUN Jory et LELEUX Marion  
 09/09/2017 MOUREN François et RICHARD Aline  
 23/09/2017 PETRE Mathieu et CHIAB Frédéricque

## DÉCÈS

13/09/2016 BLANC Joël Augustin  
 28/09/2016 DUBO Georges Louis  
 09/10/2016 TRUC née PRIAT Blandine Josephine Magdeleine Ernestine  
 22/10/2016 DEVINE née CIAPARRA Jeanne Dorothee  
 01/11/2016 FRANÇOIS Jean Michel Marie  
 08/11/2016 FÉBRIER née MATHIEU Josette Jeanne Henriette  
 11/11/2016 MEY née SCHIMKO Frosia  
 15/11/2016 ESTEOLLE née GIANCATARINA Jeanne Marie Joséphine  
 16/11/2016 BUTHY Alain Pierre Marie  
 22/11/2016 GUILIANI Annie  
 22/11/2016 SEREIS Claude  
 18/12/2016 GIRARD André Pierre  
 21/12/2016 COMBE Maurice Roger  
 26/12/2016 CAPO Emile François  
 26/12/2016 PAUL née MOISSETTE Geneviève Marie  
 28/12/2016 VELAY Jean-Luc Louis  
 31/12/2016 MESTRE Jean-Claude Michel  
 31/12/2016 PLATEL Georges Henri  
 04/01/2017 DUPONT née MONCLIN Rolande Andrée Lucie  
 11/01/2017 SIMONNEAU André Fernand Ernest  
 16/01/2017 MURZILLI Joséphine  
 18/01/2017 GARRO Jean  
 19/01/2017 BAIGES Bernardino  
 23/01/2017 NAVARRETE Virginia  
 09/03/2017 REBOUL née STRAMIGIOLI Fede  
 27/03/2017 CAMERA née JOLIVET Yvonne Paulette  
 09/04/2017 LEVALLOIS France Hélène Andrée  
 25/04/2017 SCLAFER Jean  
 28/04/2017 VELAY Louis André  
 28/04/2017 URENDEZ VILCHES Leovigildo  
 06/05/2017 BARROT née BAILLIU Marie Jeanne Joseph  
 14/05/2017 VALAT née BENAGES Amparo  
 01/06/2017 MILLET Paulette Fernande Marie Thérèse  
 11/06/2017 LUSTRI née CORNAND Henriette  
 03/07/2017 DECAIX Claude Michel Roger  
 03/07/2017 GILLIOT née MOURIER Monique Marie Jeanne Louise  
 06/07/2017 ROUS Roger Marcel  
 19/07/2017 PETRUCCI née VALETTE Gabrielle Marcelle  
 31/07/2017 ARNIELLA Armand  
 01/08/2017 ABAUTRET née VERSINO Louise Paulette  
 05/08/2017 DUPIRE née GORIN Joséphine  
 21/08/2017 MAZEL André Louis Augustin  
 26/08/2017 LABERTRANDE Michel Auguste Louis  
 03/09/2017 REVOLTIER Joseph Marcel Antonin  
 09/09/2017 DIFFONTY Félicien Marius  
 05/10/2017 NIETO François Antoine  
 07/10/2017 CASELLA Jean Marie

## ENCARTS INFOS



### Ouverture de la boucherie



### Arrivée des Docteurs Danes et Despoix

En début d'année 2017, une annonce paraissait dans la presse et sur les réseaux sociaux : « Monde moderne, méthode moderne : 2 médecins généralistes libèrent leur poste à Châteauneuf du Pape ».

Après des mois de recherches et quelques inquiétudes quant à leur remplacement, la Maison Médicale installée Avenue Baron Leroy, a accueilli en juin le Docteur Radu Danes en remplacement du Docteur Simona Burusescu.

Après 21 années passées au service de la population châteauneuvoise, le Docteur Gallart a pu sereinement confier sa patientèle au Docteur Nicolas Despoix, rapidement intégré au sein du village, non seulement en tant que médecin généraliste mais aussi médecin du sport et arbitre territorial du club local de rugby ASBC.

## DES RÈGLES À OBSERVER POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET DE BON VOISINAGE

### Avis aux propriétaires de chiens !

Avant de sortir votre animal, pensez à vous munir d'un sac plastique ; Une fois le méfait accompli : introduisez la main dans le sac, ramassez l'objet du délit, retournez le sac afin de le fermer et jetez le dans la poubelle la plus proche. Un geste respectueux qui vous prendra moins d'une minute !

### Gare aux sanctions !

En rappel du Règlement Sanitaire Départemental, les déjections animales sont interdites sur la voie publique et les propriétaires sont dans l'obligation de ramasser les déjections que leur animal abandonnerait sur la voie publique, les parcs, les espaces verts...

A défaut de se conformer à ces prescriptions, le contrevenant est passible d'une amende de 68 euros.

**Le dépôt sauvage de déchets est interdit** sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés. Sortez vos poubelles conformément aux jours et heures de collectes.

### Contacts CCPRO :

Déchetterie Châteauneuf du Pape Caderousse  
 04 90 51 98 97,  
 du Lundi au Samedi  
 8h00-12h00  
[www.ccpro.fr/environnement/dd/dechetterie/](http://www.ccpro.fr/environnement/dd/dechetterie/)

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

### Accueil des nouveaux arrivants

Mardi 9 janvier 19h  
 Mairie

### Vœux de la Municipalité

Vendredi 12 janvier 2018

## COUP DE CŒUR DU FESTIVAL DES SOUPES

### Porée de Chou-fleur aux Amandes et Cardamome de Nathalie Panissière

**Ingrédients pour 4 à 6 convives :**  
 500g de bouquets de chou-fleur, 80g de poudre d'amande, 1 briquette de crème d'amande (20 ou 25 cl), 2 échalotes, 2 feuilles de laurier, 3 gousses de cardamome, 1 petite gousse d'ail, 2 à 3 cuillères à soupe d'huile d'olive, sel et poivre du moulin.  
 Pour le service : crème de balsamique.

### Préparation de la recette :

- Dans une cocotte, ou casserole à fond épais, faire revenir les échalotes grossièrement détaillées, la gousse d'ail écrasée, le laurier et la cardamome dans l'huile d'olive, à feu moyen pendant 3 à 4 mn (pas trop de coloration).
- Ajouter le chou-fleur, donner quelques tours de cuillère puis mouiller avec 1l d'eau froide salée au gros sel.
- Aux premiers bouillons, baisser le feu et cuire à frémissement une dizaine de minutes (15 à 20 minutes si vous souhaitez un goût de chou plus prononcé).
- A mi-cuisson, ajouter la poudre d'amande (rester à proximité pour remuer régulièrement car ça monte comme le lait).
- Retirer les feuilles de laurier ainsi que les gousses de cardamome; ouvrir ces dernières et récupérer les graines à l'intérieur, les remettre dans la casserole.
- Mixer très finement en ajoutant la crème d'amande.
- Rectifier le sel si besoin, et poivrer.

Pour le service, à l'envie et en fonction du goût de chacun :  
 - Disposer la crème de balsamique dans chaque bol (1/2 cuillère à café par louche en moyenne), puis verser la porée bien chaude.

\* Si on n'aime pas la cardamome, elle peut être remplacée par de la noix de muscade, qui sera râpée au moment de mettre la crème.

### Crédits photos :

Charles Colin, Anthony Avon, Agence Akta, Emmanuel Chandelier, Photothèque municipale, Anthony Millet, les associations.

### Direction de la publication :

Claude Avril

### Rédaction :

Pôle Communication & Evènements

Maquette et mise en page :

Agence Saluces

Impression :

Imprimerie Rimbaud

Nombre d'exemplaires : 1 500

Mairie de Châteauneuf du Pape

BP 56 84230 Châteauneuf du Pape

04 90 83 57 57

[www.chateauneufdupape.org](http://www.chateauneufdupape.org)

[Facebook.com/villedechateauneufdupape](https://www.facebook.com/villedechateauneufdupape)





Vue du château dans les années 1950



Réfection du mur Est



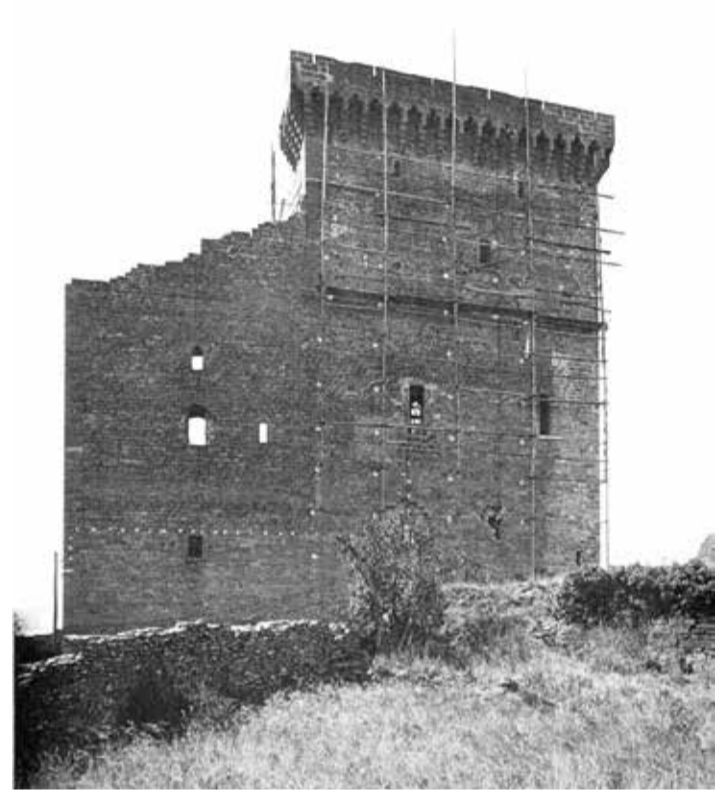
Le château aujourd'hui



Photographie du donjon avant 1940



Photographie du donjon après le dynamitage de 1944



Réfection du donjon à la suite du dynamitage



Carte postale, vers 1900



Carte postale, vers 1910

Estampe, Album Laincel,  
deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

